

**QUE 2010
NE SOIT PAS L'ANNÉE
D'UN RECU
HISTORIQUE
POUR LA PARITÉ !**

HOMMES FEMMES



**meilleurs
vœux !**

agenda

femmes et hommes
dans les collectivités
territoriales

- débat parlementaire



- PÉTITION

à signer
et faire signer

<http://www.ellesaussi.org>

- conférences de presse

éditorial

Bonne année à toutes !

En espérant que 2010 vienne démentir les craintes que nous avons données la fin 2009 : que survienne un recul désastreux de la parité dans les conseils régionaux, aujourd'hui exemplaires en ce qui concerne l'égalité F/H, demain n'atteignant même plus les 20% de femmes, si le gouvernement ne revoit pas son projet !

Nous ne nous attendions pas à pareil mauvais coup. Mais, comme bon nombre d'associations et de personnalités, nous avons réagi

- ◆ en proposant une pétition, toujours à signer sur notre site
- ◆ en écrivant au Ministère de l'Intérieur (réponses sur notre site d'André Marleix et du cabinet de Brice Hortefeux)
- ◆ en diffusant l'information auprès des médias locaux, journaux, radios et télévisions
- ◆ en nous adressant aux élus nationaux et locaux, entre autres avec notre carte de vœux, qui réaffirme notre exigence paritaire pour 2014.

Il y a trois mois, les critiques faites au projet de réforme ne mentionnaient même pas l'atteinte au principe de parité qu'elle contenait. Aujourd'hui, le gouvernement reconnaît qu'il y a sans doute problème. Certaines prises de position avancent même le terme d'inconstitutionnalité du texte.

Dans cette réaction collective forte des femmes à un projet inacceptable, la force d'*Elles aussi* est la vôtre, celle d'un réseau d'associations diverses implanté dans les régions.

Cette force, merci d'y participer. Et croyez bien, en cette nouvelle année, que nous allons continuer à vous demander de la mobiliser.

Tous mes vœux et bonne réussite pour tous vos projets.

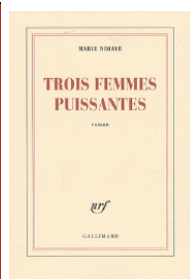
Annette Vazel
Présidente

bonnes lectures au coin du feu



*Les femmes en
politique*

Séverine Liatard
éd. Complexe Eds
La fabrique de
l'Histoire
2008



*Trois femmes
puissantes*

Marie Ndiaye
Gallimard/Blanche
nov. 2009



*Si elles avaient
le pouvoir...*

Isabelle Germain
éd. Larousse
À vrai dire
2009

La réforme des collectivités territoriales 1999-2009 : histoire d'une parité à géométrie excessivement variable !

La pétition a été mise en ligne sur notre site depuis la mi-novembre, et a recueilli des centaines de signatures. Voici quelques précisions utiles à nos adhérentes pour une présentation plus approfondie.

Dix ans d'avancées inégales

Les années 90 ont connu les initiatives d'associations, de collectifs, de personnalités, visant à arracher à nos gouvernants un texte législatif ouvrant enfin les instances élues aux femmes. Dans ce mouvement, *Elles aussi* a pris toute sa place avec ses caractéristiques propres : **implantation locale et pluralisme** rigoureux de ses manifestations.

La réforme institutionnelle obtenue en 1999 a enfin ouvert la voie à une série de textes législatifs rendant la parité effective dans les scrutins de liste.

Municipales de 2001 : parité dans les communes de plus de 3 500 habitants (par groupe de six)

Sénatoriales de 2004 : parité des candidatures dans les départements ayant au moins 4 sièges.

Régionales de 2004 : listes paritaires.

Municipales 2008 : alternance H/F stricte sur les listes et parité dans les exécutifs

Régionales 2010 : parité dans les exécutifs.

En revanche, la forte résistance à la parité s'est manifestée dans toutes les élections au scrutin uninominal avec les résultats que l'on sait : **87,7% d'hommes** dans les conseils généraux **81,4%** à l'Assemblée nationale, **70%** au Sénat : les lois de notre pays sont toujours entre leurs mains !

Malgré ces accroc plus que sérieux sans application de l'article 1 de la Constitution, l'opinion publique a semblé considérer que la parité dans les instances politiques était une affaire classée.

Elles aussi, pour sa part, a poursuivi ce qui était sa première et unique mission : accompagner les candidatures de femmes, souligner sans relâche les stagnations de la parité, proposer des mesures capables de lever les obstacles à une démocratie paritaire.

Nous avions cent fois raison, hélas ! de ne pas vouloir baisser la garde...

La parité bafouée en 2014 ?

En 2010, nous élirons des conseils régionaux en appliquant l'actuelle loi électorale : alternance femmes-hommes sur les listes et, pour la première fois, **parité obligatoire dans les exécutifs**. Nous pouvons affirmer que nous aurons alors au minimum 47% de femmes conseillères régionales et autant dans les exécutifs.

En 2014, si la nouvelle loi électorale est votée, avec l'imposition d'un scrutin nominal, c'est au moins **81% d'hommes** qui nous représenteront dans les conseils territoriaux (*projection de l'Observatoire de la parité*).

Pourtant, début 2009, les préconisations du Comité Balladur nous avaient rassurées : le scrutin de liste serait instauré pour toutes les communes

de plus de 500 habitants (intercommunalités, assemblées départementales et régionales). Au regard de la parité, c'était un progrès considérable !

Mais le gouvernement ne l'a pas entendu de cette oreille, ni peut-être bien un certain nombre de conseillers généraux en fonction...

Ceci dit, la réforme des collectivités territoriales soulève beaucoup de réactions virulentes, tout particulièrement autour de la suppression de la taxe professionnelle et du scrutin à un seul tour. La **préoccupation paritaire se retrouve marginalisée** dans ce débat, les élus municipaux s'inquiétant avant tout de la volonté de recentralisation qui sous-tendrait cette réforme, les élus régionaux se concentrant sur l'échéance électorale de 2010.

Heureusement, le mouvement des femmes, lui, se mobilise, à commencer par les présidentes des délégations aux droits des femmes du Sénat, de l'Assemblée nationale et du Conseil économique et social, mais toujours avec une certaine difficulté à se faire entendre dans les médias et les organisations politiques.

Alors, comment agir ?

À la demande de personnes convaincues de la légitimité d'*Elles aussi* à s'exprimer sur cette réforme, nous avons choisi de proposer à la signature du public notre propre pétition, qui ne rivalise pas avec le succès immédiat du premier texte mis en ligne, mais peut rassembler toutes les tendances politiques. A condition que chaque adhérente et sympathisante de notre réseau s'astreigne à la diffuser très, très largement autour d'elle ! Nul besoin de se sentir proches de positions féministes pour être scandalisé-es à l'idée **qu'une loi NOUVELLE ne réponde pas à une préconisation de la Constitution !**

Sollicitons l'appui des **élu-e-s de nos régions** : parlementaires à qui il reviendra de légiférer, élu-e-s régionaux actuels et candidat-e-s directement concernés par la réforme ; mais aussi nos euro-député-e-s qui peuvent alerter leur Parlement sur le recul pour l'égalité femmes/hommes que représenterait en France la réforme votée en l'état.

Et surtout, rappelons sans relâche à tous nos interlocuteurs, toutes sensibilités politiques confondues, que notre exigence de parité est à la fois constitutionnelle et pragmatique : même si le scrutin de liste est actuellement le seul à être pleinement paritaire,, nous réaffirmons que le scrutin uninominal, lui aussi, peut devenir « binominal ». C'est l'une des dix mesures portées par notre réseau depuis des années, simple et réalisable dans le cadre du redécoupage des territoires: au lieu d'élire un homme **ou** une femme, nous élirons un homme **et** une femme (et leurs deux suppléants).

Ce serait là une belle avancée vers **l'âge adulte de la démocratie** fondée sur le partage, la co-décision, et non plus l'exclusion de l'autre. &



Préfecture
du Finistère
Quimper
3 juillet 2008

'' Quand une femme reçoit la Légion d'honneur*, ce sont toutes les femmes qui sont décorées. Les membres du Conseil d'administration d'*Elles aussi* étaient très fières d'entourer leur présidente et amie, Annette Vazel, lorsque Michèle Perrot, historienne des femmes et elle-même officier dans l'ordre de la Légion d'honneur, lui a remis les insignes de chevalier.



Mme Perrot n'a pas manqué de rappeler le militantisme d'Annette pour le respect des droits humains, ce qui lui a valu d'être emprisonnée plusieurs semaines dans les geôles de Pinochet, au Chili.

C'est là, au contact de Lily Rivas, qu'Annette est devenue une militante féministe qui la conduira à créer l'association brestoise de défense des droits des femmes *Rien sans elles*.

Le moment le plus émouvant fut sans conteste, celui où Annette a dit toute sa gratitude à Lily venue exceptionnellement du Chili. En voyant ces femmes courageuses, nous pouvons être fières d'être femmes et motivées pour poursuivre le combat.

'' *Généralisations femme- ACF*

* Ainsi en avait décrété, le 31 décembre 2008, le Président de la République, sur le rapport du Premier ministre et du ministre de l'Éducation nationale. Il nommait dans cet Ordre notre amie Annette pour « 40 ans de services civils » : elle est professeure de lettres honoraire.
(JORF n° 0001 du 1^{er} janvier 2009)

La réforme des collectivités territoriales

La pétition d' 

Un recul de la parité en 2014 ? NON !

Nous toutes et tous, qui avons uni nos forces en faveur de la parité et obtenu il y a dix ans que l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives soit inscrit dans notre Constitution (article 1er),

Nous toutes et tous qui, depuis, avons vu progresser dans notre pays un partage plus équilibré des responsabilités publiques entre les femmes et les hommes, même si c'est notoirement insuffisant,

Nous toutes et tous qui considérons ce partage comme indispensable à une démocratie véritable,

Nous disons notre indignation et notre effarement devant le recul spectaculaire de la parité que s'apprête à imposer le projet de réforme des collectivités territoriales, en ce qui concerne les conseils territoriaux.

Dans ce projet, 80 % des sièges de ces conseils seraient pourvus au scrutin uninominal, non astreint à l'obligation de parité. Aujourd'hui les conseils régionaux sont tous paritaires, et en 2010 ils le deviendront, y compris dans leurs exécutifs (application de la loi de 2007). Le mode de scrutin envisagé par le projet de réforme transformerait ces conseils, en 2014, en assemblées où siègeraient moins de 20 % de femmes !

Il s'agirait là d'une régression inacceptable, voire d'une atteinte à la Constitution.

C'est pourquoi **nous demandons solennellement à toutes celles et tous ceux qui en ont le pouvoir, d'exiger que le mode d'élection des futurs conseillères et conseillers territoriaux respecte la règle paritaire actuellement en vigueur dans les conseils régionaux.**

près de 9000 personnes ont déjà signé la pétition de notre réseau pluraliste

pour signer : www.ellesaussi.org

FEMME & HOMME
LA PARITÉ

Loiret

Organisation de débats et participation à la vie locale : stands dans les fêtes associatives et affiches d'*Elles Aussi*. Présence pour la signature officielle de la Charte européenne pour l'égalité femmes-hommes dans une mairie et au Conseil Régional. Alerte auprès des Parlementaires du Loiret sur la réforme des CT..

Nord Pas-de-Calais

Délégation de l'antenne à divers débats et manifestations ; au colloque *Elles aussi* du Sénat en juin. Participation active à l'Observatoire régional de la parité, dont un communiqué « 2014 : Exclusion programmée des femmes des CT », conférence de presse avec Emmanuelle Latour. Alerte des parlementaires sur la réforme.

Meurthe-&-Moselle

La responsable d'antenne a participé en 2009 à des débats sur des questions de société organisées par la députée de la circonscription, et à un débat le 8 mars à l'invitation de la Déléguée aux Droits des femmes – occasions de rencontres avec d'autres associations.

Rhône

voir le [site](#)

8 mars 2009, l'antenne a créé et organisé **la Marianne de la parité** : à l'hôtel du Département, remise de trophées à deux communes (plus et moins de 3500 habitants). Distribution du journal annuel aux élus du Rhône. Participation à un colloque « Femmes en action » à la Cité internationale de Lyon, à une conférence sur **la Clause de l'Européenne la plus favorisée**. Parmi les projets : des dîners-débats.

les associations de *Elles aussi*



« Femmes et pauvreté » tel était le thème de la journée d'étude organisée par l'Action catholique des femmes le 4 décembre, à Paris. Des intervenantes de diverses associations (Retravailler, Secours catholique, le Nid...) ont pointé les caractéristiques de la pauvreté des femmes, à commencer par une orientation stéréotypée, des emplois précaires, peu qualifiants et sous-payés. Se surajoutent des problèmes familiaux (mono-parentalité), sociaux (logement) et de santé (négligence du corps, addictions...) qui peuvent conduire à des violences voire de la prostitution. L'Acf en publiant « Femmes au cœur des pauvretés » fait entendre la voix de toutes ces femmes en souffrance, et promet une politique globale de lutte contre les facteurs spécifiques de la précarité féminine.

Alliance des Femmes pour la Démocratie

L'AFD organise partout en France de nombreux débats et des expositions pour faire connaître l'histoire du MLF, ses victoires et les obstacles rencontrés depuis 1968, afin de dynamiser les luttes actuelles et tracer des perspectives. Elle poursuit sa mobilisation pour un Grenelle des femmes. Elle participe au collectif d'associations contre les violences faites aux femmes qui vient d'obtenir le label "Grande Cause Nationale 2010".

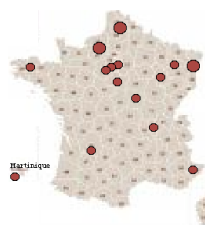
FEMMES D'ALSACE

Organisation de deux conférences-débats avec des personnalités locales invitées. Contacts avec la presse locale sur notre action pour la parité »

FEMmes & Elues de la Manche

Conférences de presse sur les dangers que court la parité dans le cadre de la réforme des CT, suivies d'articles de presse très pertinents
Mise en alerte sur ce danger des Parlementaires du département.

où nous trouver ?



les contacts

- pour contacter une antenne ?
 - pour fonder une antenne ?
- secrétariat national :
☎ 01 40 62 65 17
✉ info@ellesaussi.org



Rien sans elles

En 2009, la commission Femmes et engagement public de Rien sans elles a recentré ses activités sur les femmes dans les conseils de quartier à Brest, dans la perspective qu'*Elles aussi* crée, à terme, une antenne en Bretagne. Sur l'impulsion de RSE, la Mairie a organisé une rencontre des femmes conseillères dans les différents quartiers, et permis à 4 d'entre elles de participer au Colloque de Lyon sur Égalité et démocratie participative.

L'association a par ailleurs poursuivi ses permanences d'accueil quotidiennes des femmes et axé son action sur le soutien au combat des femmes iraniennes pour leurs droits, avec la venue de Téhéran d'une jeune photographe exposant des clichés de femmes non voilées.



FR / UFCS

En 2009, l'association Union féminine civique et sociale s'est rapprochée du mouvement Familles Rurales. Une des conséquences a été la création de la fédération FR/UFCS Île-de-France. C'est cette fédération qui est devenue membre d'*Elles aussi* avec l'entrée de deux personnes dans son conseil d'administration.

